



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Bienvenue

Bienvenue au numéro du printemps du Bulletin CPV. Le Centre de la politique concernant les victimes (CPV) au ministère de la Justice est fier de mener la Stratégie fédérale d'aide aux victimes, dont l'objectif est de permettre aux victimes de s'exprimer plus efficacement dans la justice pénale. Au CPV nous travaillons en collaboration avec plusieurs ministères fédéraux, dont les programmes et les services desservent les victimes d'actes criminels.

Dans cette édition du bulletin d'information du CPV, vous apprendrez à connaître le Centre national de la GRC pour les personnes disparues et les restes non identifiés ainsi que le nouveau programme fédéral de soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus offert par Ressources humaines et développement des compétences Canada. Nous vous offrons également des mises à jour et des informations intéressantes dans la section « Des nouvelles du CPV. »

Le ministère de la Justice accepte actuellement les demandes de financement pour le Fonds d'aide aux victimes pour des projets et des activités qui répondent aux besoins des victimes de la traite des êtres humains. Voir ci-dessous pour plus d'informations.

Le CPV souhaite obtenir vos commentaires et vos idées à l'égard du présent bulletin. Si vous avez une histoire à partager, de l'information à communiquer à vos collègues concernant des victimes d'actes criminels ou si vous avez des suggestions d'amélioration à formuler, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : CPV-CPCV@justice.gc.ca.

Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2013 – Nous avons tous un rôle

Le CPCV aimerait profiter de cette occasion pour remercier les nombreux participants de partout au pays qui ont commémoré la huitième édition de la Semaine des victimes d'une manière significative. Plus de 175 événements ont eu lieu dans chaque province et territoire pour rendre hommage aux victimes d'actes criminels et les personnes qui travaillent auprès des victimes chaque jour. Le colloque fédéral de la Semaine des victimes, qui s'est tenu à Gatineau, Québec, a été un succès comprenant plusieurs ateliers et conférenciers qui viendront enrichir notre débat national sur les problèmes des victimes. Pour plus d'informations sur la Semaine des victimes, et pour voir les nouvelles mises à jour de la section Échanger sur nos expériences, s'il vous plaît visitez le site Web récemment à <http://www.semainedesvictimes.gc.ca>.

Personnes disparues

Un nouveau site web a été lancé pour aider dans les affaires de disparition de personnes et de restes non identifiés.

Dans le cadre de ses activités, le Centre national pour les personnes disparues et les restes non identifiés (CNPDRN), créé par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), a récemment lancé le nouveau site web « Disparus-Canada ».

Le CNPDRN apporte une aide spécialisée aux forces de l'ordre, aux médecins légistes et aux coroners principaux qui enquêtent dans des affaires de disparition de personnes et de restes non identifiés. Le CNPDRN travaille en particulier à :

- gérer une base de données pour les affaires de disparition et de restes non identifiés,
- dispenser des conseils et des services d'analyse de cas à des forces de l'ordre partenaires,
- dispenser des services spécialisés améliorés à des enquêteurs principaux dans des affaires.

Le nouveau site du CNPDRN contient des renseignements sur des affaires de disparition et de restes non identifiés. La population peut grâce à ce site fournir les renseignements qu'elle peut avoir sur de telles affaires. Le site contient également un échantillon des affaires en cours au Canada, présenté par le service de police principal, les coroners et les médecins légistes qui y travaillent.

Pour en savoir plus sur le CNPDRN et pour effectuer une recherche dans des profils d'enquête, consultez le [site Web](#) « Disparus-Canada ».

Le nouveau soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou portés disparus est maintenant disponible

Le gouvernement du Canada est déterminé à soutenir les victimes d'actes criminels et leur famille. En avril 2012, lors de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, le Premier ministre a annoncé le nouveau soutien fédéral du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou portés disparus afin d'aider les parents à faire face à leur tragédie <http://www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=4763>.

Ce soutien de 350 \$ par semaine pour 35 semaines au maximum peut être versé depuis le 1^{er} janvier 2013 à des parents d'enfants assassinés ou portés disparus (de moins de 18 ans), dont la mort ou la disparition résulte probablement d'une infraction au *Code criminel* commise au Canada à cette date ou après.

Les parents doivent être en congé, ils doivent demander et recevoir le soutien de revenu pendant l'année au cours de laquelle l'infraction a été commise. Le soutien peut être partagé entre plusieurs demandeurs admissibles, pour le même incident.

N'hésitez pas à consulter l'adresse <http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/pead/index.shtml> pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les critères d'admissibilité complets et sur ce nouveau soutien fédéral du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou portés disparus ou pour accéder aux formules de demande de ce soutien.

Appel de propositions : Répondre aux besoins des victimes de la traite de personnes

La Stratégie fédérale d'aide aux victimes (la Stratégie) regroupe tous les efforts du gouvernement fédéral relatifs aux victimes d'actes criminels sous un seul objectif : renforcer la voix des victimes dans le système de justice pénale.

La Stratégie comprend le Fonds d'aide aux victimes, un programme de subventions et de contributions administré par le Centre de la politique concernant les victimes du ministère de la Justice du Canada.

L'appel de propositions vise à obtenir des demandes de financement au titre du Fonds d'aide aux victimes pour des projets et des activités qui contribueront précisément à répondre aux besoins des victimes de la traite de personnes grâce à des services d'aide aux victimes et/ou à des services de vulgarisation et d'information juridiques.

Les ressources sont limitées et il ne sera pas possible de financer toutes les propositions admissibles. En plus des renseignements requis sur le formulaire de demande, les demandeurs doivent satisfaire aux critères suivants pour être admissibles au financement au titre des besoins des victimes de la traite de personnes. Vous devez donc démontrer que votre organisation :

- comprend la problématique de la traite des personnes et sait comment répondre aux besoins des victimes de ce type de crime;
- possède la capacité et l'expertise nécessaires pour fournir des services aux victimes;
- a un mandat et des objectifs qui appuient la Stratégie fédérale d'aide aux victimes et le Fonds d'aide aux victimes;
- dispose de mesures de responsabilisation internes.

Des fonds pourront être attribués aux projets pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mars 2014. Veuillez remplir le formulaire de demande disponible aux adresses ci-dessous :

FR : <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/cpcv-pcvi/proj.html>

EN: <http://www.justice.gc.ca/eng/pi/pcvi-cpcv/proj.html>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

O k

Policy Analyst | Analyste des politiques

Policy Centre for Victim Issues | Centre de la politique concernant les victimes

Department of Justice Canada | Ministère de la Justice Canada

phone | tél. : 613-957-9589

fax | téléc. : 613-952-1110

lara.rooney@justice.gc.ca

Kimberly Ritter, « détective amateur de la traite des personnes à des fins sexuelles »

The Walrus vient de publier dans son magazine de janvier-février 2013 un [éditorial](#) sur la traite des personnes, qui met en évidence le travail de Kimberly Ritter, « détective amateur de la traite des personnes à des fins sexuelles ». Planificatrice de conférences chez Nix Conference and Meeting Management à St. Louis, Missouri (États-Unis), M^{me} Ritter et ses collègues travaillent avec 500 hôtels et en visitent une cinquantaine tous les ans.

Du fait de son travail, elle est experte en décoration hôtelière. Mais pourquoi cette expertise est-elle utile pour « détecter la traite des personnes »?

M^{me} Ritter a transformé son expertise en outil utile pour étudier les photos de publicité des services d'hôtesse en ligne. Elle recherche des indications du décor des hôtels avec lesquels elle travaille : rideaux, oreillers, lavabos. Puis elle contacte les hôtels et demande au personnel de surveiller les jeunes filles qui y prennent une chambre. Elle informe le personnel et lui demande de chercher les tatouages qui ressemblent à des graffitis et les codes-barres dont se servent les trafiquants pour « marquer » leurs victimes afin que d'autres trafiquants puissent reconnaître qui en a la « propriété ». Lisez l'article CNN sur M^{me} Ritter :

<http://www.cnn.com/2012/02/29/travel/hotel-sex-trafficking>

L'article se termine avec une citation émouvante de M^{me} Ritter : « ça montre la propriété, ça montre qu'un autre maquereau est propriétaire de cette jeune fille ou de cette enfant ».

The Price of Sex [le prix du sexe] : documentaire de Mimi Chakarova

The Price of Sex est une histoire racontée par de jeunes européennes de l'Est qui ont été victimes de traite, des personnes à des fins sexuelles avec des documents de Mimi Chakarova. Cette photojournaliste qui a grandi en Bulgarie a filmé clandestinement, et elle aide à mettre au jour ce que vivent les victimes de traite des personnes à des fins sexuelles. Le film a été reconnu au plan international et a été utilisé comme outil de formation par des ambassades du monde entier. Il a reçu plusieurs prix, notamment le Nestor Almendros Award 2011 du courage dans la

production cinématographique (le Human Rights Watch Film Festival) et le Daniel Pearl Award 2011 du journalisme d'enquête international exceptionnel.

Pour en savoir plus sur le film et en regarder le clip, consultez le site du film : <http://priceofsex.org/>

Des nouvelles du CPV

Nous recevons de nombreux courriels sur ce qui se passe d'important dans le domaine des victimes et dans des domaines connexes. Comme nous ne pouvons pas vous faire parvenir tous ces courriels, chers lecteurs, nous en avons choisi quelques-uns parmi les plus intéressants et opportuns à échanger avec vous.

Nous aimerions que cela devienne une rubrique continue dans le Bulletin du PCV. Si vous avez quelque chose d'important à communiquer à la collectivité des services d'aide aux victimes, veuillez nous faire parvenir vos liens à l'adresse suivante : CPV-CPCV@justice.gc.ca.

Un courriel du service de police d'Edmonton

La police d'Edmonton a lancé le 19 novembre 2012 sa campagne « Speak Out » pour faire connaître la violence familiale. Une première publicité a été publiée le jour du lancement, qui demande à la population de participer et de signaler des affaires de violence familiale dans les collectivités où elle vit. [Cliquer ici pour regarder la publicité de 15 secondes.](#)

Un courriel de YWCA Canada

YWCA Canada a réalisé l'application pour téléphone intelligent « Safety Siren », dans laquelle on peut enregistrer le numéro pour contacter d'un clic un ami ou quelqu'un de sa famille en cas d'urgence. L'application permet aussi d'envoyer à la personne sa situation GPS, elle dispose d'un avertisseur personnel retentissant et d'une fonction FAQ sur la violence sexuelle et les fréquentations saines. Pour en savoir plus et télécharger l'appli, consultez le site <http://ywcacanada.ca/fr/pages/mall/apps>

Un courriel de Global Women's Empowerment Network (GWEN)

Global Women's Empowerment Network (GWEN) a récemment lancé l'application d'avertisseur GWEN. On peut y enregistrer le numéro de téléphone de cinq amis ou membres de la famille. En cas d'urgence, on peut tous les avertir avec un seul clic qui envoie un texto établi au préalable « j'ai besoin d'aide, urgence ». L'appli permet aussi de leur envoyer sa situation GPS pour aider ces

personnes à vous trouver ou à transmettre l'information à la police. Pour en savoir plus et télécharger l'appli GWEN, consultez le site <https://www.gwennetwork.org/2013/01/11/blog/fox-news-dr-manny-alvarez-phone-app-003870.html>

Un courriel de BC VictimLink

La Colombie-Britannique a récemment lancé un nouveau site web et une nouvelle ligne secours pour aider les victimes d'actes criminels, BC VictimLink.

La ligne secours renseigne instantanément des victimes sur la justice pénale, le soutien judiciaire, l'aide avec les formules, les orientations vers d'autres organismes communautaires, le soutien psychologique, la prévention de la criminalité et de la violence des jeunes et les orientations vers des foyers de transition.

La ligne secours est gratuite, accessible en permanence, confidentielle, anonyme, multilingue et accessible TTY.

Pour en savoir plus, consultez les sites suivants :

- [BC VictimLink Brochure](#)
- [BC VictimLink Website](#)



The graphic contains the following text:

VictimLinkBC
INFORMATION AND SUPPORT
FOR ALL VICTIMS OF CRIME

Call **1.800.563.0808** or
go to **victimlinkbc.ca**

Toll-free anywhere in BC or Yukon
24 hours a day, 7 days a week
Confidential and anonymous
Multilingual and TTY accessible

Call TTY at 604.875.0805. To call collect,
please call the Telus Relay Service at 711.
Text: 604.836.6381.

Call now if you are a victim of:

- Family and sexual violence
- Sexual assault
- Violence in intimate relationships
- Criminal harassment / stalking
- Childhood sexual abuse
- Elder abuse or neglect
- Any other crime

If you are in immediate danger,
contact the police by calling 911 or the
emergency number for your community.

Un courriel du Projet des hommes

Le Projet des hommes d'Ottawa est fier de présenter [1in6 Canada](#) . 1in6 sera un centre national d'échange de savoirs et une ressource pour aider les garçons et les hommes à se remettre de traumatismes sexuels. Le Projet des hommes a organisé une réception de lancement du site web de 1in6 Canada le 21 mars 2013 et une conférence de presse le 22 mars 2012. Pour en savoir plus, visiter le site [The Men's Project](#) .

Un courriel du « "To This Day" Project »

L'intimidation dépasse l'enceinte de la cour de récréation. Pour le poète canadien Shane Koyczan, le surnom détesté de son enfance « côtelette de porc » continue de le hanter à présent qu'il est adulte. Ce vécu d'intimidation est à l'origine de son poème animé « To This Day », qui a été affiché sur Youtube

comme vidéo et a été regardé plus de 9 million de fois. La vidéo fait partie de la campagne du poète contre l'intimidation « To This Day » Pour en savoir plus sur la campagne et regarder la vidéo, consultez le site <http://tothisdayproject.com/>